

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs,

Quels que soient leurs parcours, leur corps, leur âge, leur grade, lorsque nos collègues s'adressent à nous pour nous faire part de leurs réussites ou de leurs difficultés, un message revient très souvent. Nos collègues aspirent clairement à la fin des changements de cap permanent qu'ils vivent au sein de notre ministère. Ils souhaitent ardemment pouvoir travailler dans le calme, loin de vaines polémiques politiciennes, et surtout ils réclament qu'on fasse confiance à leur professionnalisme. Or nos collègues subissent au quotidien les déclarations désobligeantes de nos dirigeants politiques relayés par certains médias et cela cause de réelles difficultés au sein d'une profession qui subit une défiance forte, infondée et injuste.

A la rentrée, le Medef a tweeté « Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail ». Évidemment, nous dénonçons ces allégations dignes de propos de comptoir et notre ministre s'est rapidement insurgé contre. Toutefois, à bien analyser la situation, nous ne sommes pas surpris de ce type de message, ni des unes d'hebdomadaires tels que l'Express qui déclarait le 15 septembre « Finis de faire n'importe quoi ». Nous ne sommes pas surpris car pour que certains osent de telles déclarations, il faut un contexte de mises en cause, contexte entretenu sciemment par notre nouveau ministre qui a bien des égards se comporte en pompier pyromane et a sa part de responsabilité. Installé depuis plus de six mois rue de Grenelle, il n'a de cesse d'allumer les polémiques dans la plupart de ses déclarations médiatiques. Aujourd'hui, nous vivons à une époque où la forme prime sur le fond. C'est regrettable mais c'est une réalité.

Les déclarations de Jean-Michel Blanquer sur les méthodes d'apprentissage de la lecture, sur le pédagogisme et l'égalitarisme, ses annonces parfois contradictoires, sa propension à vanter les mérites de l'école privée sont autant de coups de communication politiques qui nuisent à la profession.

La précipitation avec laquelle ses annonces doivent se mettre en place empêche toute anticipation et préparation réfléchie et construite. Dans ce climat créé de toutes parts par notre ministre, l'agacement des collègues gagne. Étayons par quelques exemples cette précipitation et ce changement de cap permanent.

Les rythmes scolaires témoignent clairement de cette réalité. Depuis 5 ans, chaque ministre y a été de son refrain. Le ministre Blanquer a mis les collègues des écoles en difficulté en publiant son décret à quelques jours de la sortie, laissant peu de temps à la réflexion pour nos collègues. Le ministre doit prendre garde à ce que sa volonté d'apporter de la flexibilité ne se transforme pas en différence de traitements pour les élèves parce qu'alors certains resteront aux bords des chemins et nous utilisons le pluriel car il n'y a pas de voie royale.

De même, **l'annonce du redéploiement des PDMQDC** au profit des CP 12 à la toute fin du mois de juin. Une réforme chasse l'autre sans laisser le temps aux personnels de se les approprier, et encore moins à l'encadrement de les évaluer.

Beaucoup d'enseignants se sont engagés dans des projets novateurs qui semblent aujourd'hui ne plus susciter l'intérêt de la hiérarchie. Pour l'UNSA Education, cette précipitation va à l'encontre de ce qui est nécessaire en éducation : investir un temps long et le faire en concertation

Toujours avec cette précipitation qui le caractérise, notre ministre a voulu rétablir des évaluations au début du CP et de la 6ème. Était-ce réellement nécessaire ? Là encore, quand on convoque à tour de bras la confiance des enseignants, on n'oblige pas ces derniers à faire passer des évaluations. Les enseignants ont déjà des outils fins pour évaluer leurs élèves. Il faut leur faire confiance mais nous notons que ce ministre qui ne cesse de parler de confiance, cultive au final une réelle défiance : défiance des familles envers l'école, lassées, elles-aussi, des remises en cause, des va-et-vient incessants mais également défiance des personnels envers leur ministre.

Autre préoccupation importante, la place que le ministre semble accorder à l'EPS. Dans sa présentation de « son » école de la confiance, le ministre n'a évoqué que très **tardivement la pratique de l'EPS** et n'a employé cet acronyme qu'à une reprise contre pas moins de quinze fois le mot sport et ses dérivés. Le vocabulaire utilisé est aussi très révélateur puisque ce dernier parle de performance maximale là où nous préférons la performance optimale et fait état de la vieille formule du goût de l'effort là où nous préférons la gestion de l'effort.

Nous sommes donc inquiets de cette vision tronquée et réductrice que le ministre fait de l'enseignement d'EPS.

Enfin, comme nous sommes réunis pour évoquer les questions relatives à la carte des formations, nous voulions indiquer que nous ne partageons pas les valeurs du programme d'Emmanuel Macron sur la voie professionnelle. Ce dernier indique clairement sa préférence envers l'apprentissage sans qu'aucun autre mode de formation ne soit évoqué. Pour Emmanuel Macron, l'apprentissage serait la panacée contre le chômage des jeunes. Pour l'UNSA Education, cette vision dogmatique et irréaliste. En filigrane, c'est le modèle allemand de formation professionnelle qui est implicitement érigé en idéal. Ce système a une histoire très ancienne qui est fondée sur une très forte implication des entreprises, une orientation très précoce, indépendance des *länder* (régions). Cette histoire, ce n'est pas la nôtre. En France, l'enseignement professionnel public sous statut scolaire accueille à lui seul près de 670 000 jeunes jusqu'au niveau IV, alors qu'ils sont 270 000 en apprentissage toutes structures confondues. Il les accueille tous, sans discrimination sociale, ethnique ou de genre. Pour l'UNSA Education les formations sous statut scolaire restent le meilleur moven de qualifier l'ensemble des jeunes notamment au niveau V et IV. Et ce d'autant plus au regard des taux de rupture de contrat en apprentissage qui s'élèvent à un tiers (rapport inspection générale des affaires sociales, février 2016). De même, le Président semble attaché à vouloir développer les périodes de pré-apprentissage. Nous tenons à rappeler notre fort attachement à la scolarité commune jusqu'à 16 ans et nous condamnerons toute atteinte à ce principe fondamental. Les orientations précoces socialement discriminantes sont et contreproductives dans la lutte contre l'échec scolaire.

L'UNSA Education souhaite ajouter que la formation professionnelle initiale du niveau V et du niveau IV doit continuer à relever in fine de la compétence de l'Éducation nationale. Les personnels ainsi que l'élaboration des diplômes doivent rester sous la compétence l'Éducation Nationale. Les branches professionnelles cadre des commissions consultées dans le professionnelles consultatives où les diplômes sont rénovés ou créés. Cette consultation est nécessaire et suffisante.

En outre, nous continuerons à défendre un aménagement du territoire qui prenne en compte les aspirations des jeunes et les besoins sociaux, et non uniquement les besoins économiques immédiats de proximité. Cela passe par la préservation et le développement d'une offre de formations suffisamment diversifiée qui assure le maillage territorial afin de garantir un véritable choix pour l'ensemble des jeunes.

Vous le voyez, M le Recteur, au niveau national, le constat de rentrée n'est pas bon. L'UNSA Education a clairement compris que nous étions entrés en période d'alternance politique. Si à cela, vous ajoutez le retour du jour de carence, le gel du point d'indice, la hausse de la CSG, la suppression brutale des emplois aidés, la fin du point d'indice unique pour toutes les fonctions publiques, le probable irrespect des engagements pris par l'Etat dans le cadre des accords PPCR, vous comprendrez facilement pourquoi nous avons appelé à la grève le 10 octobre.

Nous reviendrons sur le bilan académique au fur et à mesure de l'analyse des documents.

Un focus juste sur les personnels dits « non enseignants » qui ont tout leur rôle à jouer dans l'ambition que l'UNSA Education porte pour l'Ecole de la République. Malgré les créations que nous avons salué, nous continuons à dénoncer la politique de redéploiement qui prévaut.

Dans le contexte d'annonce budgétaire de suppression de 200 emplois d'administratifs au titre de « l'optimisation des moyens consacrés aux différentes fonctions supports ministérielles », l'UNSA Education tient à poser une alerte sur une mesure que vous venez de prendre, je veux parler du nouveau mode de gestion de la paie à façon des agents non titulaires de l'Etat recrutés par les EPLE. Je vous demande, Monsieur le Recteur, de surseoir à l'application de votre circulaire en date du 27 octobre 2017 et de convoquer un GT émanation du CTA afin de débattre des enjeux, en particulier de travail et responsabilité supplémentaire pour les agents comptables.

Pour conclure, Monsieur le Recteur, l'UNSA Education souhaite que vous transmettiez à notre Ministre que nous ne formerons pas les élèves d'aujourd'hui pour la société de demain avec l'Ecole d'avanthier.

Pour les élus UNSA Education au CTA, Evelyne FAUGEROLLE Secrétaire Régionale



UNSA Education Aquitaine 33bis rue de Carros 33800 BORDEAUX

Tél.: 07.79.80.12.99.
bordeaux@unsa-education.org